

## FICHE de DONNEES de SECURITE

**Produit :** **PRIMER P** Page: 1/5  
CRD,E 15 Fiche : 023309 Version: 1 Date: 2002-08-19

### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: PRIMER P  
Code du produit: 023300 + 023301  
Type de produit ou utilisation:  
Primaire.  
Fournisseur: Fabricant : Groupe BOSTIK FINDLEY.  
Nom: BOSTIK FINDLEY SA  
Adresse: postale : Immeuble IRIS - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
géographique : 12, place de l'Iris La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE  
Téléphone: 01 47 96 94 65  
Télécopie: 01 47 96 96 90  
Numéro(s) d'appel d'urgence:  
ORFILA : 01 45 42 59 59

### 2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

>> PREPARATION. :

Nature chimique: Préparation à base de résine polyuréthane et de solvants.

Composants contribuant aux dangers:

Substance	n° CAS	n° EINECS	risques	symbole	concentration
Acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	R 11-36-66-67	F - Xi	10 - 20 %
Solvant naphta aromatique léger	64742-95-6	265-199-0	R 10-37-51/53-65	Xn - N	10 - 20 %
Diisocyanate d'isophorone	4098-71-9	223-961-6	R 23-36/37/38-42/43-51/53	T - N	< 0.3 %

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

>> PRINCIPAUX DANGERS. :

Effets néfastes pour la santé:

Légèrement irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Effets sur l'environnement: Nocif pour les organismes aquatiques.

Dangers physiques et chimiques:

Risque d'inflammation des vapeurs.

Risques spécifiques:

R 11 : Facilement inflammable.

R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique.

R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION DU PRODUIT :

FACILEMENT INFLAMMABLE.

### 4 - PREMIERS SECOURS.

Information en cas de :

- Inhalation: Eloigner le sujet de la zone contaminée, faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau: Eliminer l'excès de produit.  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, rincer abondamment à l'eau.

# FICHE de DONNEES de SECURITE

**Produit :** PRIMER P Page: 2/5  
CRD,E 15 Fiche : 023309 Version: 1 Date: 2002-08-19

- 
- |                          |                                                                                                                                    |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Contact avec les yeux: | Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes). Consulter un ophtalmologiste. |
| - Ingestion:             | Alerter un médecin.                                                                                                                |
| Autres informations :    | Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.                                                                         |
- 

## 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

### >> MOYENS D'EXTINCTION. :

- |                              |                                                                             |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| - Appropriés:                | Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.                                |
| - Déconseillés:              | Jet d'eau , eau pulvérisée.                                                 |
| Dangers spécifiques:         | Formation possible d'oxydes de carbone et de composés organiques dangereux. |
| Protection des intervenants: | Port d'un masque respiratoire autonome.                                     |
| Autres informations:         | Refroidir à l'eau les récipients de stockage à proximité de l'incendie.     |
- 

## 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

- |                                                    |                                                  |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Précautions individuelles:                         | Eloigner toute source d'ignition - Ne pas fumer. |
| Précautions pour la protection de l'environnement: | Protéger les égouts des déversements possibles.  |

### Méthodes de nettoyage:

- |                 |                                                               |
|-----------------|---------------------------------------------------------------|
| - Récupération: | Recouvrir avec du sable ou de la sciure; ramasser à la pelle. |
| - Elimination:  | Rassembler les résidus dans un conteneur identifié.           |
- 

## 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

### >> MANIPULATION. :

- |                                               |                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mesures techniques :                          | Prévoir des postes d'eau à proximité.                                                                                                                                                                                               |
| Prévention de l'exposition des travailleurs : | Assurer une ventilation suffisante.<br>Contrôle d'atmosphère à réaliser périodiquement.<br>Porter un masque respiratoire si nécessaire.<br>Ne pas fumer, ni boire ni manger pendant l'utilisation.                                  |
| Prévention des incendies et des explosions :  | Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.<br>Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.<br>Utiliser du matériel anti-déflagrant.<br>Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Eviter leur accumulation. |
| Autres précautions :                          | Eviter tout contact avec la peau et les yeux.<br>Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas ingérer.                                                                                                                                       |

### >> STOCKAGE. :

#### Conditions de stockage :

- |                 |                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Recommandées: | Stocker dans un local aéré, à l'abri du froid et de la chaleur (5 - 30 °C).<br>Conserver les récipients hermétiquement fermés avant et après utilisation.<br>Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable formant cuvette de rétention. |
| - A éviter:     | Accumulation de charges électrostatiques.                                                                                                                                                                                                      |

### >> MATERIAUX D'EMBALLAGE. :

**BOSTIK FINDLEY SA**

**Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE**

# FICHE de DONNEES de SECURITE

**Produit :** PRIMER P Page: 3/5  
CRD,E 15 Fiche : 023309 Version: 1 Date: 2002-08-19

---

- Recommandés: Emballages d'origine (fer blanc).  
Autres informations: Eviter tout reconditionnement.

---

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Mesures d'ordre technique : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

### >> PARAMETRES DE CONTROLE. :

Valeurs limites : Voir rubrique 15.

### >> EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. :

En cas de risque d'exposition:

- Protection respiratoire: Ventilation aux postes de travail ou port de masque.  
- Protection des mains: Gants si utilisation continue.  
- Protection des yeux: Lunettes si risques de projection.  
Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tous vêtements souillés ou éclaboussés. Les soumettre à un lavage particulier.  
Rincer sans délai toutes parties du corps atteintes.  
Autres informations: Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs.

---

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

### >> ASPECT. :

- Etat physique: Liquide.  
- Odeur: Fruitée.  
>> pH : Non applicable.

### >> TEMPERATURES CARACTERISTIQUES. :

- Point/plage d'ébullition: 77 °C (1013 mBar).  
- Point d'éclair: Environ - 5 °C (ISO 1523).

Caractéristiques d'explosivité :

Forme des mélanges explosibles avec l'air.  
Limites d'explosivité dans l'air :  
0.8 - 11.5 % en volume (valeurs extrêmes des solvants).

### >> AUTRES DONNEES. :

Pression de vapeur : < 110 kPa à 50 °C.  
Masse volumique : Environ 1000 kg/m<sup>3</sup> à 23 °C.

Solubilité :

. Dans l'eau : Insoluble et non miscible.  
. Dans les solvants organiques :  
Dispersible.

---

## 10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Réactions dangereuses :

# FICHE de DONNEES de SECURITE

**Produit :** PRIMER P Page: 4/5  
CRD,E 15 Fiche : 023309 Version: 1 Date: 2002-08-19

- 
- Conditions à éviter: Etincelles, flammes, points d'ignition et électricité statique.
  - Produits de décomposition dangereux: Formation possible d'oxydes de carbone et de composés organiques dangereux.
- 

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

>> EFFETS LOCAUX. :

- Inhalation: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Contact avec la peau: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Contact avec les yeux: Légèrement irritant.

>> AUTRES DONNEES. : Voir Fiches Toxicologiques INRS :  
n° 18 sur l'acétate d'éthyle.  
n° 96 sur les essences spéciales.

---

## 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Ecotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique.  
Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux.

---

## 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

>> PRODUIT OU RESIDUS. :

Méthodes pertinentes d'élimination :  
Laisser durcir.  
Incinérer les résidus dans un centre agréé.

>> EMBALLAGES SOUILLES. :

Méthodes pertinentes d'élimination :  
Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales : Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

---

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

>> REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES. :

. ONU : 1263 classe : 3 emballage : II étiquette : 3  
MENTION : MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES  
(propriétés physiques : voir rubrique 9).

Voie terrestre ADR/RID : Code danger : 33

Voie maritime IMO-IMDG :  
F-S : 3-05 non polluant marin

Voie aérienne OACI-IATA :  
IATA passager : emballage unitaire < 5 l instruction : 305  
IATA cargo : emballage unitaire < 60 l instruction : 307

---

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

>> REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE. :

. Conforme à :  
Directive "Substances dangereuses" 67/548/CEE modifiée (Directive 2001/59/CE - 28 APT).  
Directive "Préparations dangereuses" 1999/45/CE modifiée.  
Directive "Fiches de données de sécurité" 2001/58/CE.

BOSTIK FINDLEY SA

Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

# FICHE de DONNEES de SECURITE

**Produit :** PRIMER P Page: 5/5  
CRD,E 15 Fiche : 023309 Version: 1 Date: 2002-08-19

---

- Symbole(s): F : Facilement inflammable.

- Phrases R: R 11 : Facilement inflammable.  
R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Phrases S: S 9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S 24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales.

Autres informations: Contient du diisocyanate d'isophorone. Peut déclencher une réaction allergique.  
Contient des isocyanates.

## >> REGLEMENTATION FRANCAISE. :

- Code Sécurité Sociale: Tableaux des maladies professionnelles : n° 62 et n° 84.

- Code du travail : Aération : décret n° 84-1093.

- Valeurs limites d'exposition: Valeur Moyenne d'Exposition : VME (FRANCE - 1993) :  
- Acétate d'éthyle : 400 ppm ou 1400 mg/m<sup>3</sup> air.  
Valeur Moyenne d'Exposition à ne pas dépasser :  
- Hydrocarbures : 100 ppm.

- Installations classées: Concerné.

- Autres informations: Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

---

## 16 - AUTRES INFORMATIONS.

- Utilisations recommandées: Primaire d'accrochage.

- Phrases R: R 10 : Inflammable.  
R 23 : Toxique par inhalation.  
R 36 : Irritant pour les yeux.  
R 37 : Irritant pour les voies respiratoires.  
R 36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R 42/43 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R 65 : Nocif : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

---

## AVIS.

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1.

"Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".

---

**Fin du document.**  
**Nombre de pages : 5**